



## 2ème Qualification au Championnat de France Jeunes de la Ligue Paris Ile-de-France – 11 et 12 mai 2024

### **RÈGLES LOCALES**

*Les présentes Règles Locales annulent et remplacent toutes les précédentes. Elles complètent les Règles Locales Permanentes des Épreuves Fédérales, sur lesquelles elles prévalent.*

#### **Hors limites, R-18**

- Les clôtures du parcours, les piquets blancs et/ou les lignes blanches définissent le hors limite.
- Le parking
- Le practice
- Le club house et le mur qui l'entoure. Le hors limite est défini par le bord coté parcours de la route qui entoure le club house

#### **Partie intégrante du parcours**

Les routes / chemins en terre, sont partie intégrante du parcours.  
Les 3 trous d'entraînement et le putting green. L'entraînement y est autorisé pendant la durée de l'épreuve.

#### **Zones à pénalité R-17**

**Au trou n° 7** : La zone à pénalité derrière le green s'étendant à l'infini après sa lisière. Toute balle ayant franchi la lisière de la zone à pénalité et reposant derrière la lisière est considérée comme reposant dans la zone à pénalité.

#### **Obstruction inamovibles R-16**

Les chemins bétonnés et /ou gravillonnés.  
Les piquets, grillages et rubalises délimitant les zones de travaux au trou 6 sont considérées comme des obstructions inamovibles.

#### **Terrain en conditions anormales R-16**

Les empreintes profondes et traces laissées par les engins de chantier.  
Les racines apparentes dans les bunkers.  
**Au trou 6** : les zones de travaux à droite et à gauche délimitées par des rubalises et du grillage sont des zones de jeu interdit qui sont traitées comme une condition anormale du parcours. Un dégagement doit être pris de l'interférence causée par la zone de jeu interdit selon la règle 16.1f. De plus si la balle repose sur la terre entre ces deux zones de chantiers, le joueur peut se dégager selon cette règle. L'interférence n'existe pas avec le stance du joueur.

#### **Doute quant à la procédure : R20-1 C (3)**

En cas de doute sur la procédure correcte un joueur peut finir le trou avec 2 balles sans pénalité : le joueur doit décider de jouer 2 balles avant de jouer un coup. Il doit choisir quelle balle comptera si les Règles l'autorisent et l'annoncer à son marqueur avant de jouer un coup. Même si vous faites le même score avec les deux balles, vous devez rapporter les faits en arrivant au recording avant de rendre votre carte sous peine de disqualification.

En cas de besoin d'un arbitre, contacter l'accueil du golf : **01 45 76 20 71** qui fera suivre votre appel.

**TEMPS DE JEU MAXIMUM IMPARTI : 4 H 40**



## 2ème Qualification au Championnat de France Jeunes de la Ligue Paris Ile-de-France – 11 et 12 mai 2024

### **RÈGLES LOCALES**

*Les présentes Règles Locales annulent et remplacent toutes les précédentes. Elles complètent les Règles Locales Permanentes des Épreuves Fédérales, sur lesquelles elles prévalent.*

#### **Hors limites, R-18**

- Les clôtures du parcours, les piquets blancs et/ou les lignes blanches définissent le hors limite.
- Le parking
- Le practice
- Le club house et le mur qui l'entoure. Le hors limite est défini par le bord coté parcours de la route qui entoure le club house

#### **Partie intégrante du parcours**

Les routes / chemins en terre, sont partie intégrante du parcours.  
Les 3 trous d'entraînement et le putting green. L'entraînement y est autorisé pendant la durée de l'épreuve.

#### **Zones à pénalité R-17**

**Au trou n° 7** : La zone à pénalité derrière le green s'étendant à l'infini après sa lisière. Toute balle ayant franchi la lisière de la zone à pénalité et reposant derrière la lisière est considérée comme reposant dans la zone à pénalité.

#### **Obstruction inamovibles R-16**

Les chemins bétonnés et /ou gravillonnés.  
Les piquets, grillages et rubalises délimitant les zones de travaux au trou 6 sont considérées comme des obstructions inamovibles.

#### **Terrain en conditions anormales R-16**

Les empreintes profondes et traces laissées par les engins de chantier.  
Les racines apparentes dans les bunkers.  
**Au trou 6** : les zones de travaux à droite et à gauche délimitées par des rubalises et du grillage sont des zones de jeu interdit qui sont traitées comme une condition anormale du parcours. Un dégagement doit être pris de l'interférence causée par la zone de jeu interdit selon la règle 16.1f. De plus si la balle repose sur la terre entre ces deux zones de chantiers, le joueur peut se dégager selon cette règle. L'interférence n'existe pas avec le stance du joueur.

#### **Doute quant à la procédure : R20-1 C (3)**

En cas de doute sur la procédure correcte un joueur peut finir le trou avec 2 balles sans pénalité : le joueur doit décider de jouer 2 balles avant de jouer un coup. Il doit choisir quelle balle comptera si les Règles l'autorisent et l'annoncer à son marqueur avant de jouer un coup. Même si vous faites le même score avec les deux balles, vous devez rapporter les faits en arrivant au recording avant de rendre votre carte sous peine de disqualification.

En cas de besoin d'un arbitre, contacter l'accueil du golf : **01 45 76 20 71** qui fera suivre votre appel.

**TEMPS DE JEU MAXIMUM IMPARTI : 4 H 40**